

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT DU PERSONNEL » en abrégé « SOTRAP SARL »

Siège ABIDJAN COCODY palmeraie, Lot 168/169, Ilot
14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 19/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT DU PERSONNEL » en abrégé « SOTRAP SARL »

Objet: Le transport du personnel ; Le transport VTC ; Le commerce général ; L'agroalimentaire et l'agro pastoral ; L'alimentation ; Le commerce des produits halieutiques ; L'import-export ; La gestion immobilière ; la fourniture de mobilier de bureau, de matériels Informatiques, bureautique et consommables informatiques, et de toutes types de matériels techniques ou spécifique ; divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY palmeraie, Lot 168/169,

Ilot 14

Dirigeant(s) Mlle YOUZAN LOU DOHA SIDONIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11294 du 31/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67419/GTCA/RC/2024 du 31/10/2024

